



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

E/C.12/2008/SR.55*
1^{er} décembre 2008

Original: ANGLAIS

COMITÉ DES DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Quarante et unième session

COMPTE RENDU ANALYTIQUE (PARTIEL)** DE LA 55^e SÉANCE***

tenue au Palais Wilson, à Genève
le vendredi 21 novembre 2008, à 10 heures

Président : M. TEXIER

SOMMAIRE

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL

CLÔTURE DE LA SESSION

* Réédité pour des raisons techniques.

** Il n'a pas été rédigé de compte rendu analytique pour le reste de la séance.

*** Il n'a pas été rédigé de compte rendu analytique pour les 51^e à 54^e séances.

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, une semaine au plus tard à compter de la date du présent document, à la Section d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications aux comptes rendus des séances publiques du Comité seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la fin de la session.

Le débat faisant l'objet du présent compte rendu analytique est ouvert à 13 heures.

ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL

1. *Le rapport annuel du Comité des droits économiques, sociaux et culturels (E/2009/22) est adopté.*

CLÔTURE DE LA SESSION

2. Le PRÉSIDENT remercie les deux membres sortants du Comité, M^{me} Wilson et M. Rzeplinski, et leur adresse ses meilleurs vœux de réussite pour l'avenir.

3. M^{me} WILSON remercie le Président, les membres du Comité et le Secrétariat pour leur collaboration et leur compétence. Elle se réjouit de travailler à nouveau à leurs côtés dans le futur en qualité d'expert indépendant. Elle espère une adoption rapide du Protocole facultatif.

4. M. RZEPLINSKI, qui remercie également le Président, les membres du Comité et le Secrétariat, commente que la période passée au sein du Comité constitue les quatre années les plus importantes de sa vie et que son départ l'attriste. Il est également disposé à coopérer avec le Comité en qualité d'expert indépendant.

5. Le PRÉSIDENT exprime ses remerciements au personnel du Haut-Commissariat pour sa bienveillance et son travail ardu au cours d'une session difficile, sans Secrétaire permanent, et il remercie également les membres du Comité pour leur patience. Il a apprécié la période qu'il a passée à la présidence et il se dit satisfait du travail accompli au cours des deux années écoulées.

6. M^{me} BRÁS GOMES remercie le Président pour l'approche équilibrée dont il a témoigné tout au long de son mandat et le félicite pour son travail.

7. M. SA'DI remercie les membres sortants du Comité et le Président, qui peut être félicité pour son attitude constructive et ouverte.

8. Le PRÉSIDENT déclare clôturée la quarante et unième session du Comité des droits économiques, sociaux et culturels.

La séance est levée à 13 h 10.
